

Pôle innovation et prospective

Note au plénier du CNIG

1. Introduction

Un [atelier IA & information géolocalisée](#), organisé par le CNIG, s'est tenu le 8 janvier 2026. Il a permis une réflexion sur les interactions entre intelligence artificielle et information géographique, en mettant en avant les enjeux de souveraineté des données, d'accès aux ressources géographiques et de démocratisation des outils d'analyse territoriale.

Les échanges ont d'abord permis de rappeler les limites actuelles des technologies d'IA et les spécificités des données géographiques, qui reposent sur des informations précises, contextualisées et régulièrement mises à jour. Ils ont également souligné l'enjeu stratégique pour les acteurs européens de se positionner dans le développement de systèmes d'IA appliqués aux enjeux territoriaux.

Les discussions ont mis en évidence le rôle central de la donnée dans le développement de ces technologies, en insistant sur la nécessité de renforcer la standardisation des métadonnées, et l'interopérabilité, notamment à travers le développement d'espaces communs de données.

L'atelier a également montré comment les techniques d'apprentissage profond (deep learning) permettent d'accélérer la production et l'analyse de données géographiques, avec des applications concrètes dans la cartographie, la gestion des espaces naturels ou encore la prévention des risques, tout en soulignant la nécessité de maintenir une expertise humaine pour garantir la qualité des données.

Enfin, les échanges ont abordé les perspectives offertes par les grands modèles de langage (LLM) pour faciliter l'accès aux systèmes d'information géographique via des interfaces en langage naturel.

A la suite de cet atelier, des travaux ont d'ores et déjà été engagés au sein de la commission règles et qualité et de son groupe de travail fabrique des standards. Deux axes de travail sont notamment identifiés, visant à rendre lisibles par une machine (« machine readable ») et intégrables par une IA les informations sémantiques et les modèles de données portés par les standards.

2. Proposition d'adoption d'orientations du CNIG

Pour répondre à ces enjeux et au vu des différents axes touchés par l'IA (production de données, interrogation de données géographiques, aide à la rédaction de standards), il est proposé que le CNIG adopte deux orientations :

- Intégrer le sujet de l'intelligence artificielle dans les travaux de chaque commission et groupe de travail du CNIG.
- Créer un groupe de travail transversal dédié à l'IA au sein de la commission besoins et usages, afin d'assurer une veille et la cohérence entre les différents cas d'usage.